

FORMATION DES ÉLUS LOCAUX



DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS LOCAUX

Financement par la collectivité

Formations éligibles :

- > formations liées à l'exercice du mandat

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION DES ÉLUS LOCAUX (DIFE)

Financement par le fonds Dife

Formations éligibles :

- > formations liées à l'exercice du mandat
- > formations de réinsertion professionnelle